

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

| | |
|-------------------------------|----------------|
| 3 heures 09 minutes du matin, | Express. |
| 6 — 45 — — | Omnibus. |
| 9 — 02 — — | Omnibus. |
| — — — — | soir, Omnibus. |
| — — — — | Express. |
| 7 — 22 — — | Omnibus. |

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

| | |
|-------------------------------|----------------|
| 3 heures 03 minutes du matin, | Mixte. |
| — — — — | Omnibus. |
| — — — — | Express. |
| 12 — 38 — — | Omnibus. |
| — — — — | soir, Omnibus. |
| 10 — 30 — — | Express. |

Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.

Chronique Politique.

LES NÉGOCIATIONS.

Le *Paris-Journal* donne les renseignements suivants qui expliquent la nouvelle publiée par le *Journal d'Indre-et-Loire* :

Judi, une dernière et définitive entrevue a dû avoir lieu à Versailles, entre M. Thiers et M. de Bismark, et les commissaires français ont dû reprendre, dès vendredi, le chemin de Bordeaux.

Voici la façon dont on procédera :

L'Assemblée nationale convoquée, M. Thiers donnera connaissance des conditions dictées par la Prusse : on se réunira immédiatement dans les bureaux, où les commissaires pourront être appelés à donner toutes les explications, tous les éclaircissements nécessaires.

La Chambre se prononcera.

Aussitôt après, M. Thiers et les commissaires reviendront à Paris, où, suivant toute apparence, ils ne pourront arriver que samedi, dans la nuit.

Dès le lendemain, 26 février, ils se rendront à Versailles, où ils feront tous leurs efforts pour arriver à une conclusion définitive avant minuit, heure de l'expiration de l'armistice, prorogé, comme on sait, jusqu'au 26.

Néanmoins, si quelque difficulté nouvelle surgissait de nature à retarder encore de deux ou trois jours la signature du traité, une prolongation d'armistice serait pour la seconde fois accordée.

On nous assure que dans sa première entrevue avec le chancelier impérial, M. Thiers aurait obtenu que les autorités allemandes renoncent, pour toute la durée de l'armistice, aux réquisitions énormes dont elles continuaient à écraser nos contrées envahies.

Non-seulement l'ordre aurait été envoyé aux généraux allemands de ne plus rançonner les villes, mais M. de Bismark aurait admis en principe l'obligation qui incombe à la Prusse de nous tenir compte de toutes les sommes indûment prélevées en France par les autorités allemandes depuis le 28 janvier, date de la signature de l'armistice.

D'après une dépêche envoyée de Versailles, par M. Thiers, l'Assemblée a dû se réunir jeudi pour recevoir des communications importantes qui lui auraient été transmises par l'illustre négociateur.

La *Liberté* dit qu'elle a des raisons de croire que les princes d'Orléans ne sont pas à Bordeaux, mais qu'ils sont à Libourne.

La *France* annonce le départ du prince de Joinville et du duc d'Aumale pour l'Angleterre.

On lit dans l'édition de la *Gazette de France* qui se publie à Bordeaux :

« On assure que les princes d'Orléans, qui étaient à Bordeaux, en sont repartis sur les instances de leurs amis, qui leur ont fait sentir quelles conséquences fâcheuses pourrait avoir leur présence ici.

» On ajoute qu'ils n'insisteront plus sur leur admission à la Chambre, comprenant que si l'on validait leur élection, Napoléon se présenterait

dans différents collèges et invoquerait les mêmes motifs qu'on aurait fait valoir pour les princes. »

MENACES FAITES A LA SUISSE.

Nous lisons dans le *Nouvelliste Vaudois* :
L'arrivée des Français à Zurich a donné lieu à une bataille entre Zurichois et Allemands. Ceux-ci répondirent aux cris de : « Vive la Suisse ! » poussés par les Français, en criant : « Vive la Prusse ! » et ils ajoutèrent qu'après la France ce serait le tour de la Suisse d'être châtiée par l'Allemagne. Les Zurichois leur firent passer l'envie de recommencer : ils se jetèrent sur eux à coups de poing et de bâton, et les Prussiens durent s'estimer heureux de trouver là quelques agents de police, qui les prirent sous leur protection.

CORRESPONDANCE DE BORDEAUX.

(Extrait du *Phare*.)

21 février.

Dans les couloirs de la Chambre on commente, non sans un certain dépit, le programme politique de M. Thiers, duquel il semble ressortir implicitement que l'Assemblée nationale actuelle ne sera pas la Terre Promise du rôle constituant.

En effet, M. Thiers a déclaré de la façon la plus nette, que la seule politique à suivre en ce moment, celle sur laquelle chacun doit être d'accord, c'est la politique qui a pour objet de refaire la France. Après quoi il sera temps de faire de la métaphysique gouvernementale.

Ces paroles ont jeté un froid sur des ambitions mal dissimulées.

On les rapproche du passage dans lequel M. Thiers parle des élections à faire pour reformer les conseils municipaux et les conseils généraux dissous.

En attendant, les légitimistes et les orléanistes s'agitent beaucoup. Déjà ils se sont comptés, et ils espèrent former ensemble un groupe assez puissant pour préparer la voie à une fusion des deux partis royalistes. Ils croient même pouvoir compter pour le succès de ce plan sur le concours de M. Thiers....

Cette idée de fusion n'est pas nouvelle. Elle a germé aussi dans le cerveau de M. de Villemessant, et nous la trouvons exposée tout au long dans le *Figaro* du 18 février.

Les députés de la gauche ont institué un comité républicain qui a pour but d'assurer l'entente et la discipline du parti. Déjà, assure-t-on, plusieurs des membres les plus impétueux de ce côté de la Chambre auraient reçu de leurs frères politiques, au sein de ce comité, des conseils tendant à modérer leur zèle et à les prémunir contre tout entraînement irréfléchi.

La nomination de l'amiral Pothuau au ministère de la marine est vue avec faveur. L'amiral Pothuau est une des personnalités les plus sympathiques et les plus estimées. Il est avéré qu'il n'a accepté le ministère qu'à son corps défendant et sur les instances pressantes de M. Thiers.

On se préoccupe sérieusement, dans les régions compétentes, de la réorganisation de l'armée.

Le général Chabaud-Letour, président du comité des fortifications, paraît avoir joué un rôle important dans cette réorganisation.

On songe aussi à une réforme radicale du système de l'intendance militaire.

On supprimerait notamment la ligne de démarcation qui a existé jusqu'à ce jour entre les intendants et les officiers d'administration, démarcation analogue à celle qui existait entre les ingénieurs et les conducteurs des ponts-et-chaussées.

La 2^e division du 25^e corps d'armée, sous le commandement du général Bruat, est arrivée à Bordeaux, venant de la Charité.

Le *Constituant* se demande si cette division est destinée à renforcer la garde d'honneur de l'Assemblée nationale.

D'après le même journal, les conditions de paix que nos négociateurs sont allés jouer à Versailles, seraient celles-ci :

1^o Paiement d'une indemnité de guerre sur États ;

2^o Signature d'un traité de commerce « très-avantageux » pour l'Allemagne ;

3^o Neutralisation de l'Alsace et de la Lorraine. Il va sans dire que nous laissons au *Constituant* la responsabilité de ce renseignement.

En ce qui concerne la troisième condition, c'est-à-dire la neutralisation de l'Alsace et de la Lorraine, nous ne serions pas éloignés d'y ajouter foi.

Ce moyen terme a été indiqué, depuis longtemps, comme la solution la plus propre à donner satisfaction aux exigences prussiennes, sans infliger à la France une humiliation inacceptable. Et nous ne serions nullement surpris que la diplomatie eût travaillé dans ce sens.

Au reste, s'il est vrai, comme une dépêche de Versailles l'annonce, que l'Allemagne demande la neutralisation de Nice et de la Savoie, nous verrions, dans ce fait, un nouvel indice en faveur de la neutralisation de l'Alsace et de la Lorraine.

Bordeaux, 21 février 1871.

Savez-vous que lord Lyons et le chevalier Nigra ont quitté Bordeaux à la suite de M. Thiers et de la délégation, et que tous deux, sans en faire aucunement mystère, se proposent d'appuyer avec la plus vive insistance les négociateurs français auprès du ministre prussien ?

C'est du reste, à Bordeaux, l'avis général, que lord Lyons voudrait à tout prix effacer la mauvaise impression qu'a produite en France l'attitude de son gouvernement. Le cabinet Gladstone-Granville lui a sans doute adressé des instructions à cet égard, car depuis le jour où M. Thiers a été nommé chef du pouvoir exécutif, personne ne s'est montré plus empressé que lord Lyons, personne plus soucieux en apparence des intérêts français.

Rien ne pourra mieux vous donner une idée de l'état d'incertitude et de stupeur de l'Europe que ce fait, que l'empereur d'Autriche, dans son discours d'ouverture du Reichsrath, n'a osé faire aucune allusion à la politique extérieure.

Que Paris ne se montre pas trop impatient de redevenir capitale ! Si l'on en croit le bruit public, il pourrait bien se voir dans l'obligation de renoncer à une de ses plus chères prérogatives, celle d'être le siège du gouvernement.

M. Thiers, on nous l'affirme, est bien décidé à un essai de décentralisation qui consisterait à

transporter la Chambre hors du département de la Seine. Une forte majorité se serait déjà prononcée pour l'adoption de ce projet. Pour un grand nombre de députés que j'ai été à même de consulter à ce sujet, c'est chose faite. Il ne s'agit plus que de choisir l'heureuse ville qui aura l'honneur d'offrir son hospitalité aux représentants de la nation.

On parle de Versailles. On parle de Rambouillet.

M. Thiers tiendrait, nous dit-on, pour Versailles.

Mais de Paris, il n'en veut plus entendre parler au moins quant à présent.

Après la question de la paix et celle de la forme gouvernementale, ce qui préoccupe le plus nos députés, c'est la liquidation financière du gouvernement de la défense nationale, et l'apurement des comptes de la délégation. Ce ne sera pas petite affaire. Il se dit des choses vraiment effroyables, dont j'hésite à me faire l'écho.

De tous les personnages traînés à la barre de l'opinion publique, il n'en est pas de plus malmenés que MM. Merton et Lecesne. Il est temps pour la réputation de ces messieurs, auxquels Gambetta avait livré les fournitures de l'armée, qu'une enquête minutieuse soit faite.

M. Merton n'agissait pas cependant sans contrôle.

Les opérations qu'il fit à Londres devaient être surveillées par M. Fornerod, agent du Trésor français, et par M. Bondereau, officier de l'armée.

M. Merton est accusé d'avoir capté leur confiance en leur donnant l'hospitalité dans sa propre maison.

Il paraît que les dépenses de la délégation ont atteint le chiffre formidable d'un milliard. La Banque aurait prêté 400 millions. On dit même qu'un traité occulte lui aurait conféré le droit d'émettre de nouveaux billets pour une somme énorme, qui serait garantie par les forêts de l'Etat.

C'est à la suite de ces agissements que le sous-directeur de la Banque, M. de Plœuc, aurait donné sa démission.

Il a été remplacé par M. O'Quin, ancien candidat officiel de l'Empire, qui céda son siège à M. Larrabure, et obtint en récompense la recette générale de Pau.

Cela a fait quelque bruit, comme vous pouvez penser.

Nos pauvres députés auront quelque peine à y voir clair.

PROTESTATION DES ALSACIENS ET DES LORRAINS.

A l'Assemblée Nationale.

Messieurs les Représentants,

Si l'Europe entière n'a pas été induite en erreur, le ministre prussien pose pour condition essentielle de la paix la cession de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine.

Avant toute délibération de l'Assemblée Nationale, nous, Alsaciens et Lorrains réunis à Bordeaux, nous tenons à protester hautement contre l'idée même d'une cession quelconque de la moindre parcelle de notre territoire.

Nous sommes Français, et nous voulons rester Français.

Nous dénonçons à qui que ce soit sur la terre, assemblée ou plébiscite, le droit de nous vendre, en totalité ou par lots, fût-ce même sous le prétexte d'épargner à la nation de nouvelles souffrances.

Nous ne voulons ni ne pouvons être la rançon de provinces qui ne connaissent l'ennemi que de nom.

En conséquence, nous vouons au mépris et à la haine de nos enfants et petits-enfants tout citoyen français qui, directement ou indirectement, prendrait part à cet odieux trafic de nos corps et de nos âmes.

En déposant devant l'Assemblée Nationale cette protestation solennelle, qu'enregistrera l'histoire, nous vous prions Messieurs les Représentants, d'agréer l'expression de notre profond respect.

Délibéré à l'unanimité, en séance publique des Alsaciens et Lorrains.

Bordeaux, le 13 février 1871.

LE BUREAU : *Suivent les signatures.*

LES PRUSSIENS EN CHAMPAGNE.

On lit dans *l'Univers* :

« Un voyageur arrivé de Reims nous apporte divers détails sur l'occupation prussienne dans la Champagne. L'ennemi s'est comporté là avec la même insolence que partout. Il est très-exact, d'après son récit, que les Prussiens faisaient monter sur les locomotives de leurs trains les personnages notables des villes qu'ils occupaient, afin d'avoir ainsi une garantie contre les francs-tireurs qui coupaient les rails.

« A Reims, Mgr Landriot s'est offert pour être un de ces otages, et la municipalité n'ayant point insisté pour qu'il fût remplacé, les Prussiens n'ont pu déguiser la honte qu'ils éprouvaient à faire monter ainsi l'évêque sur la locomotive. A Châlons, l'évêque s'est offert comme Mgr Landriot. Mais la municipalité a refusé le bénéfice de ce dévouement épiscopal, un autre notable s'est présenté à la place de Mgr Meignan. »

CORRESPONDANCE DE PARIS.

On écrit de Paris, le 20 février, au *Phare de la Loire* :

Le général de Valdan, de concert avec M. de Moltke, a organisé entre Paris et Versailles un service d'estafettes pour les dépêches. Ce service fonctionne depuis deux jours.

Le *Rappel* raconte que les habitants de St-Denis sont dans un grand embarras. Hier expirait le délai que leur avaient accordé les Prussiens pour le paiement des 800 mille francs exigés comme contribution de guerre. Les Prussiens avaient menacé, si l'on ne payait pas, d'emporter en Allemagne le matériel de toutes les grandes usines qui, comme on sait, sont très-nombreuses à St-Denis. Aussitôt les notables se sont mis en campagne et ont pu ramasser... 55 mille francs, qui ont été versés à la caisse du gouverneur prussien. Ce gouverneur a refusé les billets de banque. On a dû venir les échanger à Paris contre de l'or et de l'argent, le numéraire faisant absolument défaut à St-Denis. Le maire et les adjoints de St-Denis ne peuvent pas quitter la ville; ils répondent de leur personne du paiement de ces 800 mille francs, que la ville ne sait où trouver.

Les Prussiens, au fur et à mesure qu'ils reçoivent nos bouches à feu, autres que les pièces de siège, séparent la culasse du canon, afin de les rendre impropres au service. A Gonesse, ils ne laissent approcher aucun Français de leur immense parc d'artillerie, qu'ils ont encore étendu sur un vaste périmètre.

Aujourd'hui, dans les cours des gares, côté de l'arrivée, on est immédiatement frappé du grand nombre de commissionnaires et de porteurs qui se pressent aux issues par où sortent les voyageurs. Jadis, quand le service était dans toute son activité, ces porteurs étaient en très-petit nombre, et parfois on en cherchait vainement. Avec un peu plus d'attention, on remarque bientôt que parmi ces hommes beaucoup ont des vêtements fort au-dessus de leur profession actuelle; d'autres ont des mains blanches et qui semblent peu habituées à manier des fardeaux.... Quelques-uns, d'ailleurs, se montrent timides à ce point de n'oser aborder les voyageurs. Evidemment, ceux-là n'ont pas souvent l'occasion de se

servir de leurs crochets. C'est que, parmi ces commissionnaires, il est des hommes de tous métiers et de toutes professions, que le chômage et la misère de ces cinq derniers mois ont condamnés à ce travail pénible et dont les bénéfices sont si précaires.

Le 25 de ce mois, dit-on, Paris sera éclairé au gaz. D'aucuns disent même auparavant.

On vient de placer dans le vestibule de plusieurs mairies des tables de marbre noir, portant en lettres d'or les noms des gardes nationaux tombés devant l'ennemi.

Parmi les décrets que publie ce matin *l'Officiel*, le plus important est celui relatif à l'indemnité des gardes nationaux et des femmes de ces derniers. Désormais il faudra, pour obtenir la continuation de ce secours, non-seulement en faire la demande par écrit, mais encore justifier du défaut de ressources et de travail. C'est toujours la grosse question du moment, d'autant plus que, par suite de l'investissement de la capitale, le travail reprend difficilement, les commandes de l'étranger arrivant avec beaucoup de peine.

Tous les objets de campement remis aux anciens bataillons de marche de la garde nationale doivent être versés avant le 10 mars au palais de l'Industrie.

LA RÉVOLTE DES INDIGÈNES EN ALGÉRIE.

Le journal *l'Egalité*, de Marseille, a reçu, à propos des événements récents dont Soukaras a été le théâtre, une intéressante lettre d'un mobile provençal dont nous reproduisons les passages suivants :

Soukaras, 6 février.

Les hostilités commencèrent le 27 janvier au matin, par l'assassinat d'un brigadier de spahis et une attaque à main armée dirigée contre des ouvriers terrassiers, à une dizaine de kilomètres de notre ville.

Ce complot était tramé depuis trois mois, et il ne fallait qu'une étincelle pour qu'il éclatât. Cette étincelle, le gouvernement l'a fournie, en voulant forcer les spahis indigènes à quitter leurs foyers afin d'aller exposer leur vie pour un pays qui n'est pas le leur.

La révolte a débuté à La Smala (caserne qui se trouve à Hain Guétar, village situé à 40 kilomètres d'ici).

Les indigènes ont bloqué leur caserne, dans laquelle étaient plusieurs de leurs chefs, leur capitaine et divers spahis français.

Les tribus insoumises, tribus de pillards, ont suivi par milliers les révoltés, et tous ensemble se sont dirigés vers Soukaras, qu'ils savaient très-peu défendu.

Le soir du 27, nous étions tous sur pied : mobiles, milice, francs-tireurs. Notre compagnie, forte de 150 hommes, occupait les avant-postes.

Les francs-tireurs, avec notre aide, repoussèrent l'ennemi. Le combat dura cinq heures environ. Cela se passait la nuit, par un temps glacial et brumeux.

Cinq mobiles furent placés au poste le plus avancé, et y restèrent 28 heures avec un seul morceau de pain dans le ventre. Ces malheureux ne purent éteindre la soif qui les dévorait qu'au bout de 14 heures.

Ils grelotaient sur le sol humide, sans couverture et sans tente.

Le lendemain matin, nous avons reçu le baptême du feu.

Sur 150 hommes, nous étions trente seulement, appuyés par une centaine de cavaliers, goums et spahis français. C'est là où nos impressions et nos émotions ont commencé.

Nous avions à peine fait 6 kilomètres en dehors de la ville, que nous aperçûmes à 5 ou 600 mètres de nous une fourmilière d'Arabes, spahis indigènes en tête.

Le commandant nous fit rebrousser chemin, petit à petit, doucement, en tirillant de tous côtés.

A deux kilomètres de Soukaras, notre commandant s'éclipsa avec tous ses cavaliers, en nous laissant pour chef notre lieutenant, et après nous avoir fait déployer en tirailleurs dans un champ labouré.

L'ennemi nous poursuivant avec vigueur, nous fûmes forcés de nous replier sous Soukaras, où, à l'aide de deux obusiers de campagne, nous mîmes les Arabes en déroute.

Le lendemain, nouvelle attaque et nouvelle démonstration assez heureuse. Cette vie a duré pendant onze jours, sans aucun repos, et si une colonne de 2,000 hommes n'était pas arrivée à notre secours, nous aurions été tous anéantis.

Enfin, cela va mieux et la tranquillité paraît devoir renaître.

Dans toutes les sorties et reconnaissances que nous avons faites, nous avons vu des choses atroces, hideuses, écœurantes. Des fermes pillées, puis brûlées, des champs ravagés.

Sur les routes, dans les fossés, des cadavres de colons, mutilés, horribles. Ici, un homme assassiné, après avoir été dépouillé. Là, un vieillard haché par les *mouquaires* (femmes arabes). Plus loin, un cadavre auquel on avait coupé les poignets et dont les chairs étaient ciselées à plusieurs endroits.

Des frémissements d'épouvante glaçaient mon sang dans mes veines. J'aperçus, sur un talus, un colon auquel les femmes avaient arraché les oreilles avec des tenailles!

Dans ces diverses rencontres, il n'y a eu que la mort des colons à déplorer. Je ne parle pas des cannibales qui nous ont attaqués et que nous tuions comme des mouches.

Il nous a été impossible de constater leurs pertes, car, comme les Prussiens, ils emportent leurs morts.

Nous avons fait une soixantaine de prisonniers. Parmi eux se trouvent cinq femmes arabes. Sur l'une d'elles, nous avons découvert deux mains ensanglantées. Une autre jeune fille de dix huit ans cachait dans ses poches les oreilles du colon assassiné.

Je quitte la plume, car tous ces détails me navrent.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

On lit dans une correspondance de Marseille adressée au *Phare de la Loire* :

Chaque jour l'amirauté et la considération de notre population augmentent pour nos braves zouaves pontificaux, que nous rencontrons dans nos rues blessés et souffrants.

J'ai entendu dire par un jeune officier amputé, que, sur le nombre d'hommes qui avaient quitté Rome pour prendre part à la défense nationale, il n'en survivait que 63, dont la majeure partie étaient blessés.

Notre poudrière à St-Chamas a failli devenir le théâtre d'un affreux événement.

Un ouvrier, traversant le magasin central renfermant plusieurs tonneaux de poudre d'une grande capacité, a trouvé une mèche pratiquée dans un tonneau, et l'a immédiatement enlevée.

La mèche était déjà consumée en partie : quelques instants de plus et notre poudrière avait le sort de celle de Dunkerque.

En rapprochant cette circonstance de la catastrophe de Bandol, et de l'incendie de la cartoucherie de Dunkerque, ne pourrions-nous pas supposer que ces événements sont d'origine prussienne et qu'il y a au milieu de nous des misérables?

— On ne donne pas encore d'une manière officielle la date des réélections par suite de démissions ou d'options diverses; mais elles ne sauraient tarder très-longtemps.

Déjà quelques candidats sont en campagne. M. Gibiat pose, dit-on, sa candidature dans la Dordogne, où il s'est autrefois présenté.

— LE SUCCESSEUR DE GARIBALDI. — M. le vice-amiral Penhoat vient d'être appelé au commandement en chef de l'armée des Vosges, en remplacement du général Garibaldi.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Bordeaux, 24 février 1871, 7 h. 5 soir.

Intérieur à Préfets.

Par un arrêté du 24 février et pour satisfaire aux vœux du public hautement exprimés, j'ai décidé que la télégraphie privée serait rétablie, à partir du 26 février, dans les départements non envahis.

En vue de faciliter la transmission des dépêches privées, je vous recommande expressément de

borner au nombre strictement nécessaire vos correspondances officielles et d'en réduire la longueur autant que possible.

La limite de la télégraphie privée sera, jusqu'à nouvel ordre, la limite de démarcation déterminée par l'armistice.

AVIS ADMINISTRATIF.

CONTRIBUTIONS DE L'ANNÉE 1871.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses administrés que les rôles des contributions de l'année 1871, foncier, personnel-mobilier, portes et fenêtres et des patentes, rendus exécutoires par arrêtés de M. le Préfet de Maine-et-Loire, sont déposés chez M. Vétault, percepteur, rue de Bordeaux, pour y être mis en recouvrement.

Les réclamations en décharge, remise, réduction, modération et dégrèvement, seront reçues à la sous-préfecture de Saumur jusqu'au 15 mai prochain inclusivement.

Les personnes qui auront formé des réclamations, ne pourront, sous aucun prétexte, différer le paiement des termes échus ou à échoir pendant l'instruction des dites réclamations.

Mairie de Saumur, le 24 février 1871.

Le Maire, R. BODIN.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

La population de Saumur a vécu toute la journée de dimanche dans une anxiété extrême.

Des bruits les plus divers et surtout des bruits alarmants circulaient et pas un télégramme pour nous éclairer.

A 7 heures, les groupes se formaient dans les rues, et se réunissaient près de l'hôtel du télégraphe. Les troupes étaient consignées, et toutes les mesures arrêtées pour une reprise d'hostilités.

A 9 heures, heureusement la dépêche suivante lue par M. Abellard, à l'hôtel des Postes, est venue calmer les craintes.

Bordeaux, 26 février, 5 h. 50 s.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

M. Jules Favre nous communique la dépêche ci-après que je vous adresse à titre de renseignements.

Versailles, 26 février.

Nous sommes d'accord sur les préliminaires de paix. Télégraphiez ensuite à tous les chefs de corps et commandants supérieurs des divisions pour qu'ils aient à s'abstenir de toutes reprises d'hostilités. Ordre semblable est expédié sur toute la ligne par l'autorité allemande. J. Favre.

Aussitôt après cette lecture, l'aspect de la population a changé, des cris de *vive la France!* ont retenti, et nos rues ont été animées fort longtemps dans la nuit.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Marché de Saumur du 25 février.

| | | | |
|--------------------------------|-----------------|-----|---------|
| Froment (l'h.) 77 k. 26 84 | Graine tréfle | 50 | — |
| 2 ^e qualité. . . 74 | — luzerne | 50 | — |
| Seigle 74 | Foin (charr.) | 780 | 195 |
| Orge. 64 | — Luzerne | — | 780 180 |
| Avoine. . . . 45 | Paille | — | 780 90 |
| Fèves 75 | Amandes . . | 50 | — |
| Pois blancs. . 80 | — cassées | 50 | — |
| — rouges. . . 80 | Cire jaune. . | 50 | 150 |
| Graine de lin. 70 | — Chanvre tillé | — | — |
| Colza 65 | (52 k. 500) | — | — |
| Chenevis. . . 50 | — Chanvre broyé | — | — |
| Huile de noix 50 k. | — Blanc | — | — |
| — chenevis 50 | — Demi-couleur | — | — |
| — de lin. . . . 50 | — Brun. | — | — |

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

| | | |
|--------------------------------|-------------------------|-----------|
| Coteaux de Saumur, 1870. | 1 ^{re} qualité | 100 à 120 |
| Id. | 2 ^e id. | 70 à 80 |
| Ordin., envir. de Saumur 1870, | 1 ^{re} id. | 44 à 50 |
| Id. | 2 ^e id. | » à » |
| Saint-Léger et environs 1878, | 1 ^{re} id. | 38 à 45 |
| Id. | 2 ^e id. | » à » |
| Le Puy-N.-D. et environs 1870, | 1 ^{re} id. | 36 à 42 |
| Id. | 2 ^e id. | » à » |
| La Vienne, 1870. | 2 ^e id. | 28 à 35 |

ROUGES (2 hect. 30).

| | | |
|--------------------------|-------------------------|-----------|
| Souzay et environs 1870. | 1 ^{re} qualité | 65 à 75 |
| Champigny, 1870. | 1 ^{re} qualité | 100 à 125 |
| Id. | 2 ^e id. | » à » |
| Varrains, 1870. | 2 ^e id. | » à » |
| Varrains, 1870 | 1 ^{re} id. | 65 à 75 |
| Bourgneil, 1870. | 1 ^{re} qualité | 70 à 90 |
| Id. | 2 ^e id. | » à » |
| Restigné 1870. | 1 ^{re} id. | 65 à 75 |
| Chinon, 1870. | 1 ^{re} id. | 60 à 70 |
| Id. | 2 ^e id. | » à » |

Saumur, imprimerie de P. GODET.